

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 39 - SEPTEMBRE 2018

GOLF : L'ÎLE-DE-FRANCE À L'HEURE DU SWING

Le Golf national de Guyancourt s'apprête à accueillir la Ryder Cup. La Fédération française de golf (FFGolf) espère profiter de cet événement majeur dans le milieu du golf pour attirer de nouveaux publics, diversifier son offre en équipements, promouvoir la France comme destination de tourisme golfique, tout en améliorant la pratique de haut niveau en vue des Jeux Olympiques de 2024.

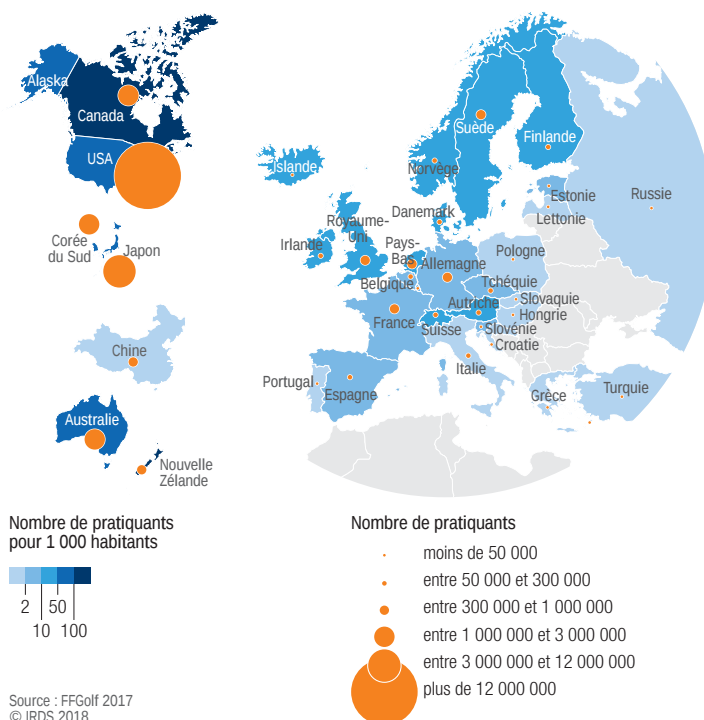
La France accueille pour la première fois, du 28 au 30 septembre, la Ryder Cup, épreuve de golf d'envergure majeure, et compte sur cet événement pour relancer la pratique de ce sport, victime d'une certaine désaffection après des décennies de croissance. Avec 410 000 licenciés en 2017, le golf n'arrive qu'au 7^e rang des disciplines olympiques les plus pratiquées en France. Même si on estime par ailleurs que deux millions de personnes jouent au golf au moins une fois par an⁽¹⁾.

Classée 11^e dans le monde, la France est distancée par les États-Unis, pays qui recense le plus grand nombre de golfeurs avec près de 30 M de pratiquants, le Japon (11 M), le Canada (6 M) et la Corée du Sud (4 M). En Europe, la France est 4^e, devancée par la Grande-Bretagne (680 000 licenciés), l'Allemagne (640 000) et la Suède (480 000), précédant de justesse les Pays-Bas et leurs 380 000 licenciés.

Ces chiffres cachent une réalité française plus nuancée. Si elle marque le pas depuis 2012, la pratique du golf a considérablement augmenté depuis les années 80. En outre, elle varie fortement selon les régions, l'Île-de-France s'affirmant comme un territoire de golfeurs.

(1) Étude Sportlab 2012.

Les pratiquants de golf dans le monde



La place privilégiée du golf en Île-de-France

L'enquête de l'IRDS⁽²⁾ sur les pratiques sportives en Île-de-France (EPSF) estime à 150 000 le nombre de Franciliens âgés de 15 ans et plus qui jouent au golf au moins une fois dans l'année, et à 55 000 ceux qui s'y adonnent toutes les semaines. Ce sont en majorité des hommes (71 %), âgés (63 % ont 55 ans et plus), de niveau social élevé (80 % de catégorie socioprofessionnelle supérieure), dont les deux tiers pratiquent au sein d'une association sportive.

L'Île-de-France est la région qui compte le plus grand nombre de golfeurs licenciés : 94 359, selon les données de la FFGolf, dont 3610 non Franciliens (essentiellement des étrangers et des habitants des départements limitrophes). Par ailleurs, 13 636 Franciliens jouent dans d'autres régions (notamment dans l'Oise). Deux ligues organisent la pratique régionale : la ligue Île-de-France qui regroupe cinq départements (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Essonne et Val-d'Oise) et la ligue de Paris qui en regroupe trois (Paris, Hauts-de-Seine et Yvelines).

Le golf est le troisième sport olympique le plus pratiqué en Île-de-France, derrière le football et le tennis. Les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine accueillent à eux seuls près de la moitié des golfeurs. Un déséquilibre Est-Ouest, qui tient au fait que les premiers grands golfs franciliens ont été mis en service à l'ouest de la région au début du vingtième siècle (golf de la Boulie, golf de Saint-Germain, golf de Saint-Cloud...). C'est également à l'ouest que réside la population la plus aisée de la région. Enfin, avant de diversifier l'offre en équipements, la discipline se pratiquait essentiellement sur de vastes terrains (plus ou moins 55 ha), limitant, de fait, les possibilités d'implantations dans les zones les plus denses de la région.

*Le golf est
le troisième sport
olympique en
Île-de-France*

(2) Enquête téléphonique réalisée périodiquement auprès de 3 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus, sur les activités physiques et sportives, les modalités de pratique et les freins.

Si l'on rapporte le nombre de licenciés à la population régionale, l'Île-de-France arrive en troisième position (7,8 licences pour 1 000 habitants), derrière les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine. Ces dernières présentent un profil démographique favorable au développement de la discipline (population aisée et âgée). Elles profitent aussi d'un climat plus ensoleillé et donc plus attrayant. De nombreux golfs à vocation touristique y ont d'ailleurs été créés dans les années 1980.

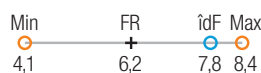
De nombreuses associations sportives d'entreprise

L'Île-de-France compte 320 clubs de golf : 94 évoluent au sein d'une structure golfique, 226 fonctionnent sans installations spécifiques.

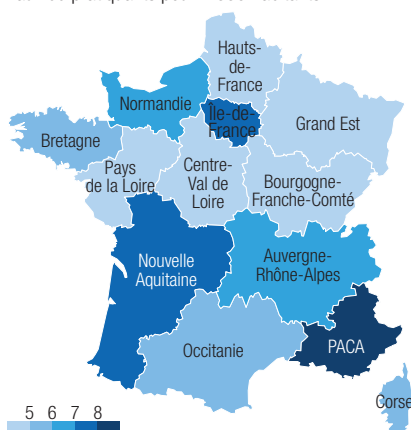
Les Yvelines accueillent 31 % des clubs avec terrain, suivi de l'Essonne (18%), de la Seine-et-Marne (17%) et du Val-d'Oise (16%). Il s'agit de clubs de grande taille, qui comptent en moyenne 630 licenciés. Un sur dix regroupe plus de 1 300 adhérents. Les missions du club varient selon le modèle d'exploitation de la structure. Dans certains cas, en plus de l'animation sportive, il peut avoir à gérer l'équipement en garantissant son entretien et son bon fonctionnement. Les clubs sans installations sont principalement situés à Paris (28 %), dans les Hauts-de-Seine (28 %) et, dans une moindre mesure, dans les Yvelines (18%). Ils sont généralement de petite taille : 55 licences en moyenne, 15 % comptent moins de dix licenciés. Il s'agit le plus souvent d'associations sportives d'entreprise (82 % des clubs sans installations). Avec environ 8 500 golfeurs, soit 36 % des licences nationales, l'Île-de-France est la région où le golf d'entreprise est le plus présent. Ces associations organisent leurs propres compétitions, et peuvent

Nombre de licenciés et taux de pratiquants pour 1 000 habitants (saison 2017-2018)

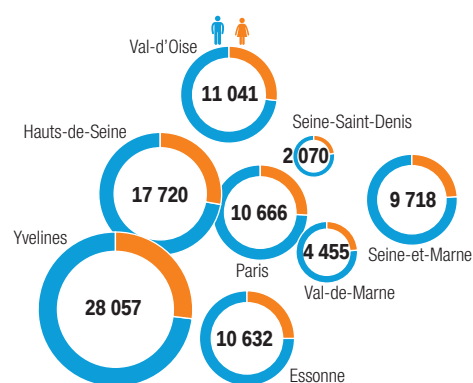
Position de l'Île-de-France
parmi les régions



Taux de pratiquants pour 1 000 habitants



94 359 licences en Île-de-France,
soit **23 %** des licences françaises



Source : FFGolf, saison 2017-2018 ; © IRDS 2018

participer aux compétitions de la FFgolf. Une trentaine d'associations municipales constituent 15% des clubs sans installations. Elles accueillent environ 2 000 licenciés (clubs omnisports, clubs municipaux). En dix ans, ces effectifs ont doublé. Il s'agit également d'une spécificité régionale : les Franciliens représentent 88% des licences nationales détenues par une association municipale. Ces associations organisent des sorties régulières, des compétitions en interne ou contre d'autres associations de la région.

Le Pass Carte verte, sésame du golfeur

Pour avoir accès à la plupart des golfs, la possession du « pass » carte verte est obligatoire (sauf disposition contraire du règlement intérieur). Ce « diplôme » atteste de l'aptitude d'une personne à évoluer sur un parcours au milieu des autres joueurs (niveau de jeu suffisant, comportement adapté, respect des règles de sécurité...). Il s'obtient avec la licence, après une formation. Libre au joueur, ensuite, de choisir son style de pratique, occasionnel ou régulier, de loisir ou de compétition.

Un golfeur occasionnel peut se contenter de réserver des créneaux à la journée (green fee) sur n'importe quel parcours, contre un forfait dont le montant dépend du type et du standing du parcours, de la saisonnalité et de la période.

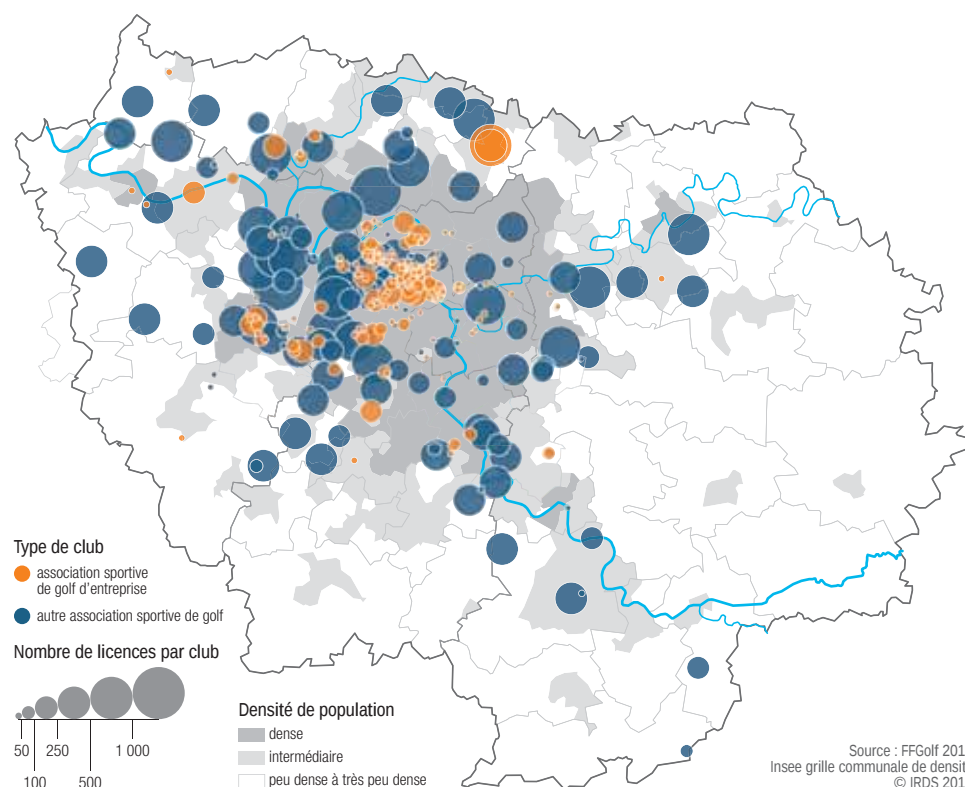


Golf de l'Île-de-loisirs de Vaires-Torcy

La licence est nécessaire dans trois cas : pour devenir membre d'une association, faire de la compétition ou pour jouer dans un golf dont le règlement intérieur l'exige. Entrer dans la communauté des golfeurs licenciés offre des avantages : organisation de compétitions entre amis, recherche de partenaires, covoiturage, échange ou location d'hébergement, suivi statistiques de sa progression sportive... Plusieurs options s'offrent à la personne qui souhaite pratiquer le golf avec une licence. Elles sont notamment liées aux modes d'exploitation des golfs (opérateur commercial, association sportive, les deux). Un licencié peut être abonné au gestionnaire

*L'Île-de-France
est la région
où le golf
d'entreprise est
le plus développé*

Les associations sportives de golf d'entreprises



commercial et adhérer à l'association sportive (43 % des licenciés en Île-de-France), être uniquement abonné (11 %), prendre une licence annuelle au guichet du club, sans abonnement ni adhésion (21 %) ou encore acquérir une licence directement auprès de la Fédération (25 %).

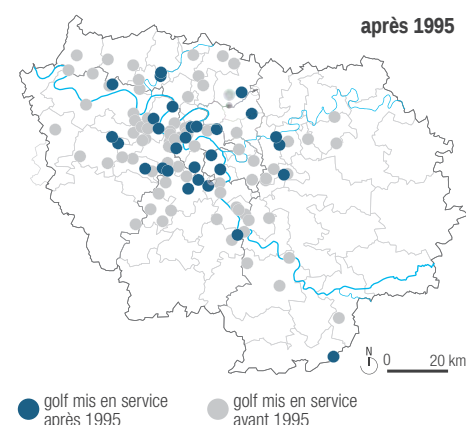
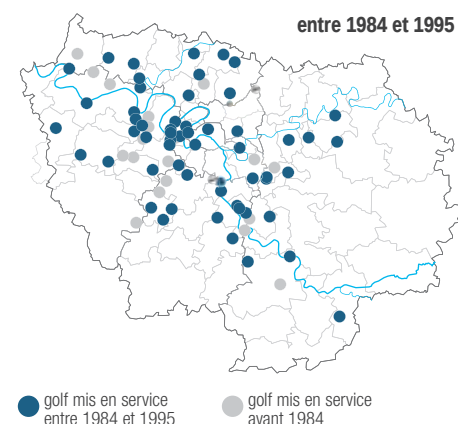
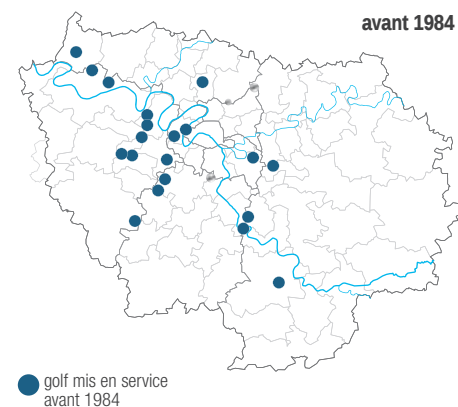
Ces choix témoignent de profils de golfeurs différents (voir infographie). La compétition par équipe de club n'est ouverte qu'aux adhérents à l'association sportive. Les autres licenciés n'ont accès qu'à la compétition individuelle. Plus de 90 % des installations golfiques accueillent une association sportive.

Comparativement au reste de la France, la région se caractérise par une plus grande part de golfeurs qui prennent leur licence directement auprès de la Fédération (+9 points) et ne sont donc rattachés à aucun club.

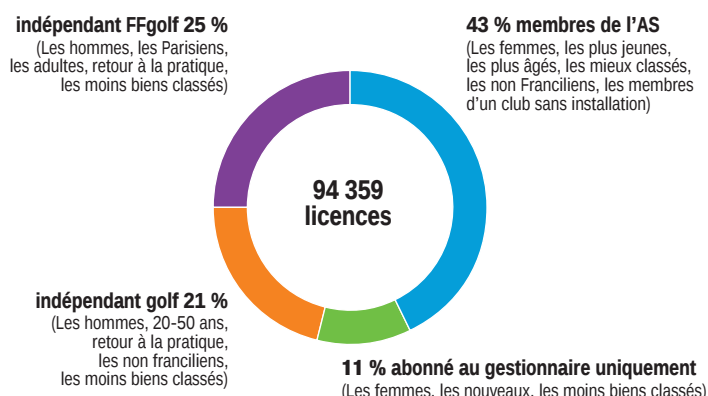
Entre 1984 et 1995, cinq nouveaux golfs par an en moyenne

Le premier golf francilien date de 1901 (golf de la Boulie, à Versailles, avec deux parcours de 18 trous). En 1985, la région en comptait une vingtaine, tous de grands terrains, essentiellement associatifs, situés en majeure partie à l'ouest. De 1984 à 1995, 57 nouvelles installations voient le jour (cinq nouveaux golfs par an, en moyenne), accompagnées de chaînes de gestion commerciales. Ces dernières, ouvertes à tous, moins onéreuses, rendent la pratique plus accessible et favorisent l'augmentation du nombre de joueurs. Cette période faste de construction a permis un rééquilibrage géographique et un début de diversification : apparition des petites structures et des pratiques autonomes. Car les grands golfs ne peuvent pas tous répondre à la demande de chaque public. Ils sont plutôt réservés aux joueurs de bon

Période de construction des golfs en Île-de-France



Répartition des licences franciliennes selon leur type

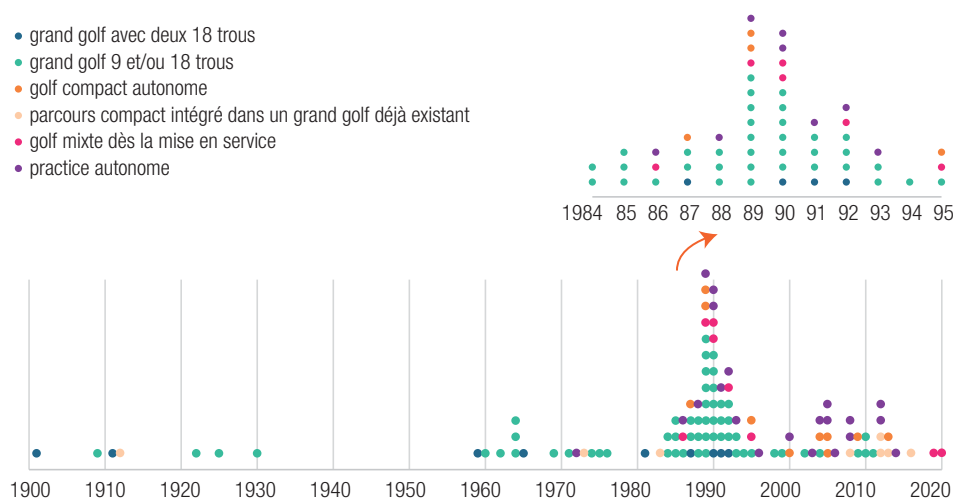


Source : FFgolf, saison 2017-2018, © IRDS 2018

Sources : RES 2017, FFgolf 2017
Insee grille communale de densité
© IRDS 2018

Année de création des golfs franciliens et typologie

- grand golf avec deux 18 trous
- grand golf 9 et/ou 18 trous
- golf compact autonome
- parcours compact intégré dans un grand golf déjà existant
- golf mixte dès la mise en service
- practice autonome



Source : FFGolf 2018 ; © IRDS 2018

niveau pratiquant la compétition. Souvent éloignés de la zone dense, du fait de leur taille, ils demandent un temps de jeu important (4 h 30 pour un 18 trous) et nécessitent des coûts d'entretien élevés, qui rejaillissent sur le coût de la pratique.

De nouvelles petites structures plus urbaines

Depuis 1995, la création de golfs a ralenti. On observe un recentrage de l'offre sur la zone dense et une poursuite de la diversification avec comme objectifs de se rapprocher de la population et de proposer des petites structures accessibles à tous (schéma directeur FFGolf 2009-2018). Ces dernières sont plus faciles, plus rapides à jouer et moins chères. Elles sont complémentaires des grands golfs (on débute sur une petite structure avant de continuer sur un grand parcours). Nombre d'entre elles sont d'ailleurs intégrées dans de grands golfs existants (golf de Mennecy Chevannes, Garden Golf de Sénart...). Un premier programme national a vu le jour au début des années 2000, le programme golfs compacts urbains (GCU) en faveur des petites structures. C'est à cette époque qu'ont été mises en service celles de Saint-Ouen l'Aumône, de Morangis la Galande et le golf départemental de la Poudrerie (93)... En 2009, le plan « 100 petites structures en 10 ans » est lancé, pour accompagner l'engouement suscité par l'accueil de la Ryder Cup en 2018. Les projets retenus peuvent bénéficier d'une subvention du Centre national pour le développement du sport (CNDS) sous certaines conditions (porteur de projet public, proximité avec la population, respect de la charte « Golf et environnement »...). Sept équipements franciliens ont été réalisés dans ce cadre (Golf du Parc du

Tremblay, Daily Golf de Buc, Golf de Maisons-Laffitte...), et deux sont en voie d'achèvement (Roissy en France et Thiverval Grignon). Quatre sont des structures autonomes, cinq sont associées à un grand parcours.

La stratégie de développement de la Fédération ne repose pas uniquement sur la création de petites structures. Les grands golfs figurent également comme projets structurants dans son schéma directeur, à condition que la zone de chalandise soit suffisante et/ou que le site se situe en zone touristique.

Aujourd'hui, la région compte 106 installations goliques : 67 % sont des grands golfs (au moins un grand parcours de 9 ou 18 trous), 24 % sont des practices autonomes et 9 % sont des petites structures autonomes. L'offre est plus diversifiée qu'en France où la part des grands golfs atteint 82 %. L'Île-de-France fait partie des territoires où l'on compte le plus grand nombre de golfs avec la Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant, rapporté à la population, elle a le plus mauvais taux d'équipement du pays (0,8 équipement pour 100 000 habitants) avec les Hauts-de-France (0,7) et le Grand-Est (0,8).

Depuis la fin des années 90 on assiste à un recentrage de l'offre sur la zone dense

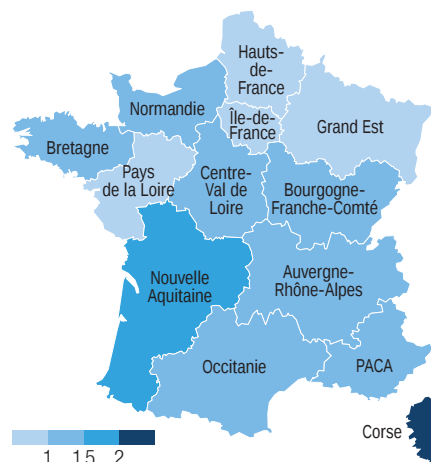


75 % des licenciés résident à moins de 16 km de leur golf

La présence de licenciés est généralement liée à la présence d'installations golfiques. À l'exception de la Seine-Saint-Denis, où le nombre de licenciés par habitant reste faible, y compris à l'est, malgré la présence de deux équipements à 10 km l'un de l'autre (Livry-Gargan et Rosny-sous-Bois).

En moyenne, le licencié francilien (qui joue et habite dans la région) réside à 11,5 km de son lieu de pratique, la moitié résidant à moins de 8 km, les trois quarts à moins de 16 km. Cela peut paraître beaucoup si l'on compare à certaines disciplines (60 % des licenciés de hockey-sur-glace sont à moins de 5 km de leur lieu de pratique, 62 % des licenciés de badminton fréquentent un club de leur propre commune), et peu si l'on considère que seuls 50 % des équipements golfiques sont situés en zone dense, contre 23 % en zone peu dense à très peu dense. Les distances moyennes les plus courtes sont observées pour les pratiques autonomes (5 km) et les compacts autonomes (6 km), qui correspondent davantage à des installations de proximité. Les nouveaux licenciés, les jeunes golfeurs et les joueurs de faible niveau parcourent les plus faibles distances, de 8 à 9 km. À

Taux d'équipements pour 100 000 habitants
(Saison 2017-2018)



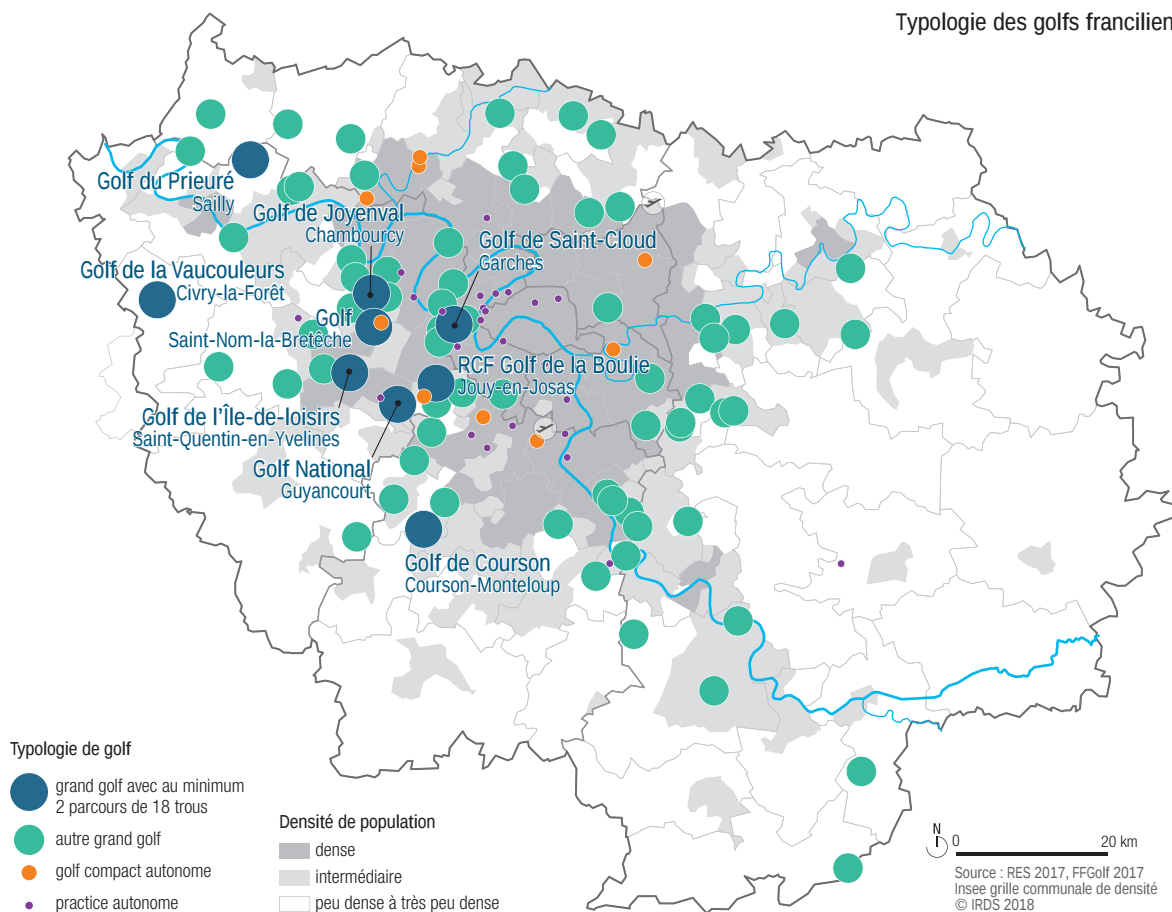
Position de l'Île-de-France parmi les régions



Source : FFGolf 2017, © IRDS 2018

l'inverse, les mieux classés et ceux qui fréquentent les grands terrains parcourent des distances plus importantes, respectivement 14 km et 15 km.

Typologie des golfs franciliens



Gestion des golfs, vers des modèles plus ouverts

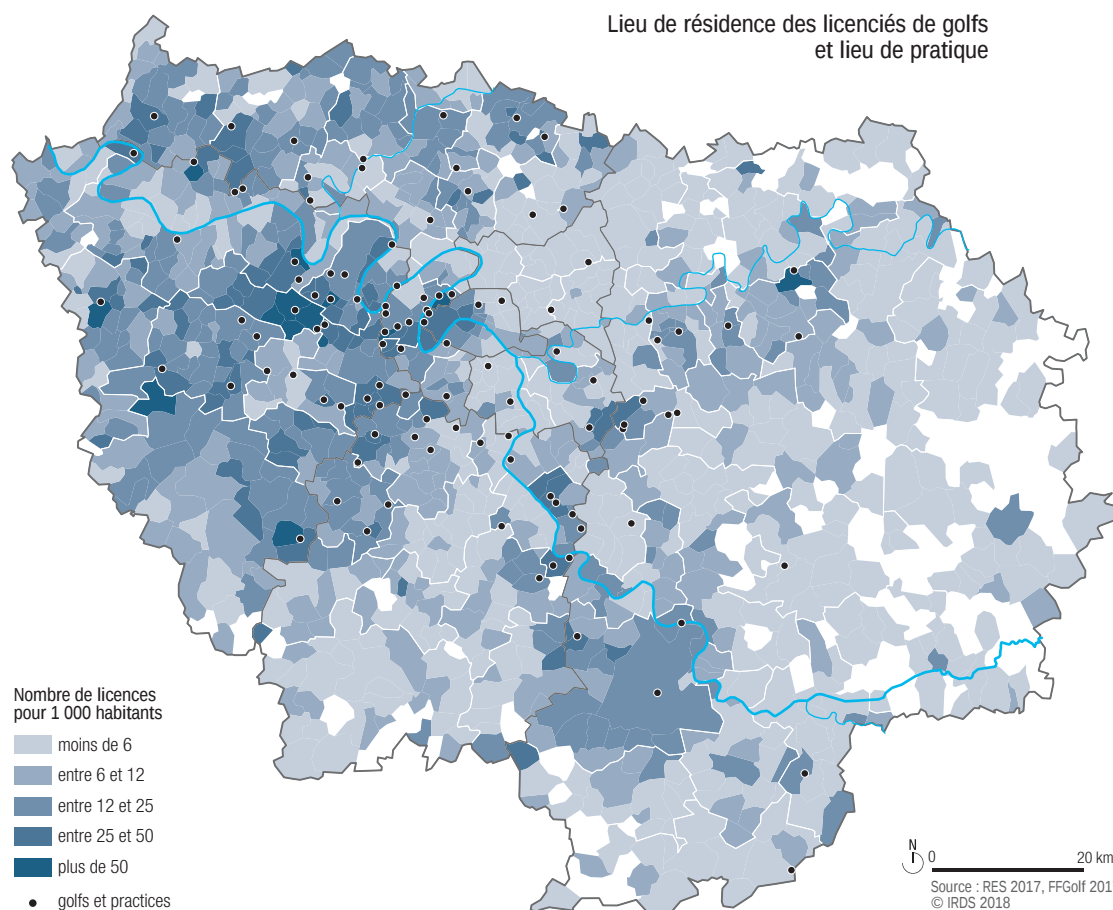
Un peu plus de la moitié des 106 installations golfiques franciliennes sont de propriété privée (54 %), en majorité des grands golfs. Parmi les propriétaires privés, certaines associations sportives gèrent directement leur installation, en ayant recours parfois à une société civile immobilière (SCI). Historiquement, l'ouverture de golfs a souvent été à l'initiative de passionnés locaux, issus d'une classe sociale élevée qui se regroupaient pour partager les charges de fonctionnement. Longtemps réservé à certains publics, il était nécessaire d'être parrainé et de payer un droit d'entrée de plusieurs milliers d'euros. Ce modèle de fonctionnement tend à disparaître : les golfs s'ouvrent de plus en plus, par le biais de green fee (droit de jeu à la journée) et par la suppression des droits d'entrée.

Aujourd'hui, la plupart des propriétaires privés viennent du secteur marchand (holding d'investissement, SCI, SARL, EURL...) et délèguent l'exploitation de l'installation à un gestionnaire commercial indépendant (42 %) ou appartenant à une chaîne (32 %). En Île-de-France, deux chaînes sont particulièrement présentes : Ugolf (15

exploitations) et Bluegreen (8). Il s'agit de deux réseaux implantés dans toute la France et spécialisés dans la gestion d'installations golfiques. Le gestionnaire commercial assure l'entretien et le fonctionnement de l'équipement, le renouvellement du matériel. Il vend et loue du matériel et propose aussi des cours individuels ou collectifs. Dans 90 % des cas, il délègue l'animation (constitution d'équipes, organisation et participation à des compétitions) à une association sportive.

L'autre moitié (46 %) des installations appartiennent aux collectivités publiques : commune, EPCI, département, région. Pour les deux tiers, il s'agit de petites structures (golf compact ou practice). Leur exploitation est généralement déléguée (délégation de service public) à une association sportive (37 %) ou à un gestionnaire commercial (43 %), qui peut être indépendant (12 %) ou intégré à une chaîne commerciale (31 %). Dans 20 % des cas, le propriétaire public gère son installation lui-même (régie directe). Ainsi, en Île-de-France, le golf de l'île-de-loisirs des Boucles de Seine est-il géré par un syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion (Smeag), composé à parts égales de représentants de la région, du département et des collectivités locales. Les autres installations sont de petites structures (practices

**73 % des grands
golfs sont
de propriété privée**



autonomes) qui n'ont pas les mêmes contraintes de gestion qu'un grand golf. Comparativement au reste de la France, où la moitié des équipements golfs sont gérés par un commercial indépendant, l'Île-de-France se caractérise par une surreprésentation des chaînes commerciales et des gestions associatives.

La Fédération accompagne les porteurs de projet

Comme toute entreprise, un équipement golfique doit trouver un équilibre d'exploitation. Les charges d'exploitation peuvent varier de 185 000 euros à 750 000 euros, selon la taille de la structure (source : FFGolf 2016). Les salaires et l'entretien du golf en constituent plus des deux tiers. Les recettes viennent essentiellement des abonnements, des green fees, de l'enseignement, de la vente-location de matériel... Les golfs peuvent accueillir une grande variété de publics : des licenciés, le grand public, des scolaires, des touristes... Une mauvaise estimation de la zone de chalandise ou de la grille tarifaire peut dégrader les résultats. En Île-de-France, on compte près de 500 licenciés en moyenne par parcours. Les dépenses sont en grande partie fixes, tandis que les recettes sont variables. La météo (gel, neige, inondation...) peut jouer un rôle déterminant sur la fréquentation annuelle et donc sur les rentrées financières. Depuis 2007, la Fédération dispose d'un service spécifiquement dédié à l'accompagnement des porteurs de projet, publics et privés⁽³⁾. Il s'agit d'un dispositif d'aide personnalisée, qui propose

notamment d'analyser la zone de chalandise afin de cibler les sites pertinents, d'apporter de la documentation sur les équipements golfs, d'homologuer le parcours en vue des compétitions, de soutenir le projet auprès de l'État (Centre national pour le développement du sport) ou d'autres partenaires publics...

Exploitation des golfs et préservation de l'environnement

Les golfs occupent de vastes superficies composées pour moitié de zones naturelles et pour moitié de surfaces entretenues (engazonnement, arrosage, drainage...). En Île-de-France, ils représentent 4 500 hectares d'espaces « naturels » fermés. Si, par le passé, la gestion des équipements tenait peu compte de la préservation de l'environnement, il en va autrement aujourd'hui. Dès la conception du projet, les conséquences négatives des parcours sur l'environnement sont envisagées, afin de les éviter, les réduire ou les compenser. Cette préoccupation anime également l'exploitation du golf, qui doit viser un développement sportif et commercial garant de la préservation de l'environnement.

La Fédération a signé trois chartes nationales « Golf et environnement » (2006, 2010 et 2018) avec les ministères des Sports, de l'Agriculture et de l'Environnement. Les objectifs principaux sont de préserver les ressources en eau et de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Une baisse de 14 % des consommations globales en eau a ainsi

(3) Pour en savoir plus, *Construire un golf : les clés pour définir votre programme d'équipement et réussir votre projet*, Fédération Française de golf, 2016.

(4) Le mode d'occupation du sol est l'atlas cartographique numérique de l'occupation du sol de l'Île-de-France. Créé en 1982, il est actualisé régulièrement. La dernière mise à jour date de 2012.

Principales caractéristiques des installations de golf selon leur type

Typologie des structures golfs	Surface moyenne	Longueur moyenne	Nombre de trous	Coût de construction	Temps de jeu	Abonnement adultes/jeunes	Green fee min-max
Golf 18 trous structure historique, la plus répandue, destinée à la pratique compétitive, présence d'équipements de restauration, d'hôtellerie...	+/- 55 ha	5 830	18	4-7 M€	4h	1 590 € 290 €	46-64 €
Golf 9 trous souvent un équipement de transition avant extension en 18 trous	+/- 25 ha	2 480	9	1,5-2,5 M€	2h	685 € 200 €	23-29 €
Golf compact plus court que le golf traditionnel, adapté aux zones denses, destiné à l'entraînement, aux premières compétitions, et à la conquête de nouveaux publics	+/- 11 ha	1 160	6, 9, 18	1,2-1,5 M€	1h30	430 € 200 €	15-18 €
Pitch & Putt plus petit que le compact, les trous sont tous des Par 3 (1 coup, 2 putts), mêmes objectifs que le golf compact	+/- 7 ha	560	6, 9, 18	0,8-1,3 M€	1h	430 € 200 €	15-18 €
Practice structure d'entraînement, présente dans quasiment tous les golfs, peut aussi se trouver seule, le golfeur y travaille précision, distance des coups, trajectoire	+/- 2,5 ha	-	-	0,1-0,5 M€	-	-	-

Source : FFGolf 2016

été constatée entre 2006 et 2010. Par ailleurs, l'eau utilisée par 90 % des golfs est impropre à la consommation humaine. Une enquête menée en 2016 indique que 74 % des golfs s'attèlent à réduire l'usage des produits phytosanitaires, dont la réglementation est de plus en plus stricte. Elle montre également que 4 % de la surface totale occupée par les golfs concentrent 80 % des traitements de ce type, et que 70 % en sont totalement exempts. La difficulté est de trouver une alternative biologique efficace, afin de ne pas dégrader la qualité du parcours et mettre en péril l'exploitation du golf.

La Fédération a conventionné (programme de 4 ans de 2016 à 2019) avec le Museum national d'Histoire naturelle pour l'identification, la valorisation et la préservation de la biodiversité au Golf National (78) dans un premier temps (convention 2007), mais aussi dans les autres golfs français. Un système de labellisation de trois niveaux (bronze, argent et or) a été proposé en 2018 à tous les golfs. À noter que, dans la région, deux golfs sont en zone Natura 2000 (le golf de l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et le golf de Fontainebleau), onze font partie d'un parc naturel régional, dix-neuf d'une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.

La Fédération a publié un guide de gestion environnementale des espaces golfs et mis en place une cellule d'accompagnement pour conseiller les porteurs de projet et les gestionnaires.

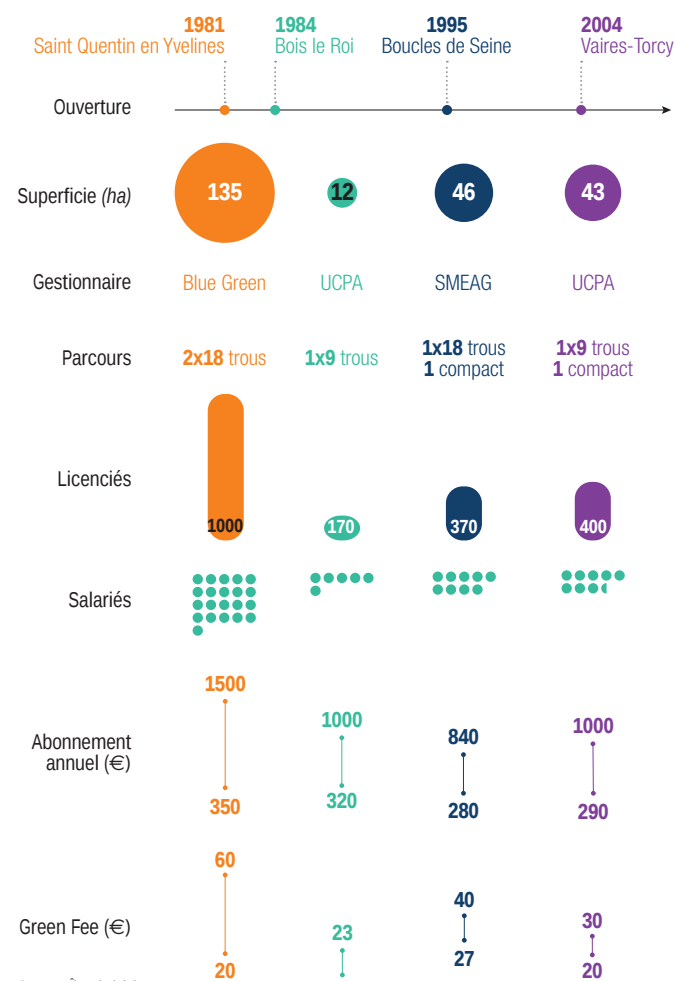
Elle fait aussi valoir qu'un golf peut être un outil de valorisation foncière en s'implantant, par exemple, sur des zones inconstructibles. En Île-de-France, deux golfs ont été construits en zone inondable, cinq sur une ancienne décharge.

La période faste de création des golfs a eu des conséquences sur le mode d'occupation des sols⁽⁴⁾ : sur les 3000 ha supplémentaires dédiés à cette activité entre 1982 et 2012, près des deux tiers ont été pris sur les terres labourées et 456 ha sur les bois ou forêts. Le schéma directeur de la région Île-de-France entend aujourd'hui préserver les terres agricoles, ce qui devrait limiter à l'avenir la construction de grands golfs sur ce type de parcelles.

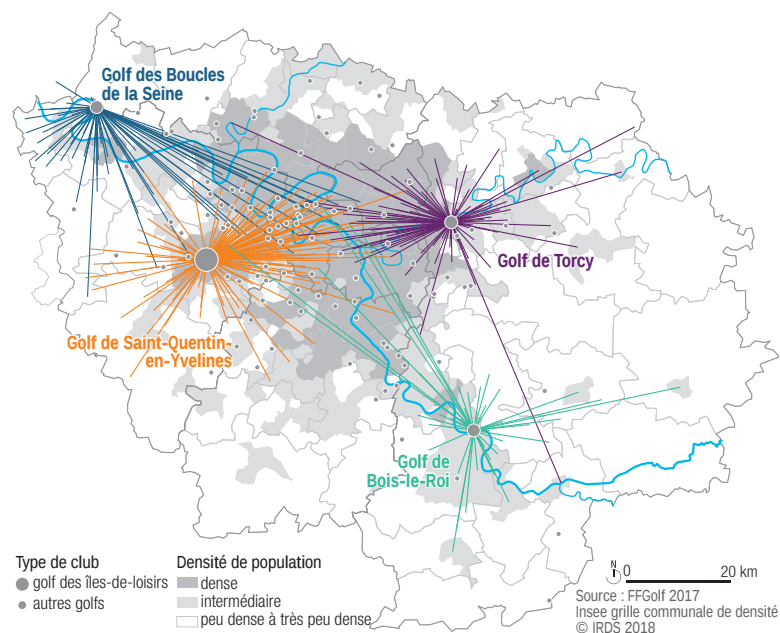
L'arrivée des golfs dans les îles de loisirs

En Île-de-France, quatre Îles-de-loisirs disposent d'installations golfs : Saint-Quentin-en-Yvelines et les Boucles de Seine dans les Yvelines, Bois-le-Roi et Vaires-Torcy en Seine-et-Marne. Propriétés de la Région, elles se distinguent entre elles par leur taille, leur mode d'exploitation et leur aire d'attraction. L'ouverture de golfs en leur sein s'étale de 1981 à 2004. Deux golfs combinent un grand parcours et un

Portrait des golfs dans les Îles-de-loisirs



Aire d'attraction des golfs des Îles-de-loisirs



parcours compact. Le plus grand (Saint-Quentin-en-Yvelines, 135 ha) propose deux parcours de 18 trous, tandis que le plus petit (Vaires-Torcy, 12 ha) abrite un parcours de 9 trous. Pour trois structures, la gestion est déléguée, soit à une chaîne commerciale (Blue Green) soit à une association (UCPA). Selon l'île-de-loisirs, entre 8,5 et 21 personnes sont employées pour assurer l'entretien, le fonctionnement et l'animation du golf. Le nombre de licenciés varie de 170 à 1 000. Selon le golf, la distance moyenne entre le lieu de résidence du licencié et le lieu de pratique peut s'étendre de 8 à 16 kilomètres. À l'exception du golf de Vaires-Torcy, ces équipements sont situés en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.

Le Golf National : de la Ryder Cup aux Jeux Olympiques

Équipement de référence de la Fédération française de golf, le Golf National appartient à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Casqy). La gestion est déléguée à un gestionnaire commercial (BG & OGC Partenaire). L'équipement, inauguré en 1990 (architecte Hubert Chesneau), s'étale sur 139 hectares. Construit sur une ancienne exploitation agricole, il fait partie du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Il dispose d'un hôtel 4 étoiles de 131 chambres. Il abrite le centre technique national, à la fois lieu de formation des moniteurs ou entraîneurs et site d'entraînement des pôles Espoir et France de golf, à l'égal de Clairefontaine pour le football ou Marcoussis pour le rugby. Il héberge également les ligues régionales de golf. Hôte du HNA Open de France chaque année, il accueillera l'événement phare du golf mondial, la

Ryder Cup, en septembre 2018, et sera promu site olympique en 2024. Le Golf National propose trois parcours : l'Oiselet (9 trous), l'Aigle (18 trous) et enfin, le plus célèbre, l'Albatros (18 trous), théâtre des grandes compétitions. Cent postes de practice, dont trente-six couverts, complètent l'offre de jeu. La structure emploie 52 salariés. L'animation sportive est assurée par une association. Il s'agit du golf qui accueille le plus grand nombre de licenciés (3 000) en Île-de-France. Pour accéder au parcours de l'Albatros, il faut déboursier 2 900 euros en abonnement annuel ou 125 euros en green fee. Les aménagements réalisés en prévision de la Ryder Cup s'élèvent à 6,5 millions d'euros : deux millions financés par la Région Île-de-France, un par la Casqy, un par le Centre national de développement du sport et 700 000 euros par le département des Yvelines.

Les profils du golfeur

Ses 25 000 licenciées placent le golf au cinquième rang des disciplines olympiques féminines en Île-de-France. Mais rapportée au nombre total de licences, la part des golfeuses n'est que de 26 % (19e discipline), contre 37 % pour l'ensemble des disciplines olympiques. Une pratique majoritairement masculine donc, qui évolue selon l'âge : chez les moins de 11 ans, les filles représentent 31 % des licenciés. Leur présence ne cesse ensuite de décroître pour atteindre seulement 15 % chez les 30-39 ans. Après 40 ans, la part des femmes croît à nouveau pour atteindre 30 % chez les 60 ans et plus. La part des femmes décroît avec le niveau de jeu : de 33 % pour un index⁽⁵⁾ égal à 54 à 13 % pour un index inférieur à 10. Elle varie également selon le lieu de

*De 19 000 licences
dans les années 80,
on est passé
à 106 000 en 2011.
Depuis les effectifs
sont en baisse
en Île-de-France*

(5) L'index est un indicateur qui permet d'évaluer le niveau du joueur en compétition. Plus celui-ci est bas, plus le joueur aura un bon niveau. Il varie de 54 (nouveau compétiteur) à 0.

(6) Enquête de l'IRDS sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF).



pratique, allant de 23 % en Seine-Saint-Denis à 28 % dans les Hauts-de-Seine.

Le golf est un sport qui peut se pratiquer à tous les moments de la vie. La structure par âge des licenciés de golf est d'ailleurs atypique par rapport à ce que l'on peut observer dans le milieu du sport olympique. La part des moins de 19 ans est de 10 %, alors qu'habituellement elle représente la moitié des licenciés. Dans cette tranche d'âge, le pic de licence est atteint à 10 ans. La période 4-10 ans correspond à une bonne période pour la pratique du golf avec beaucoup de recrutements et peu d'abandons. La pratique décroît ensuite jusqu'à 20-25 ans, l'adolescence et le début de l'âge adulte sont une période difficile pour la pratique d'une activité sportive en club en général (peu de recrutement, beaucoup d'abandons). Après 25 ans et jusqu'à 69 ans, qui correspond au pic de pratique du golf, le nombre de licences augmente à nouveau. Deux raisons à cela : d'une part un nombre important de retour à la pratique (pic des retours à 45 ans pour les hommes et 53 ans pour les femmes), et d'autre part une bonne période de recrutement (la moitié des licenciés qui découvrent la discipline ont 40 ans et plus). La moyenne d'âge du golfeur francilien est de 51 ans pour les hommes et de 53 ans pour les femmes. Elle est légèrement plus élevée dans le reste de la France. L'enquête⁽⁶⁾ sur les pratiques sportives des Franciliens montrent que les seniors pratiquent davantage que les autres pour la santé et le contact avec la nature. Le golf répond à ces deux attentes : on y marche 5 à 10 km selon les parcours, en plein air.

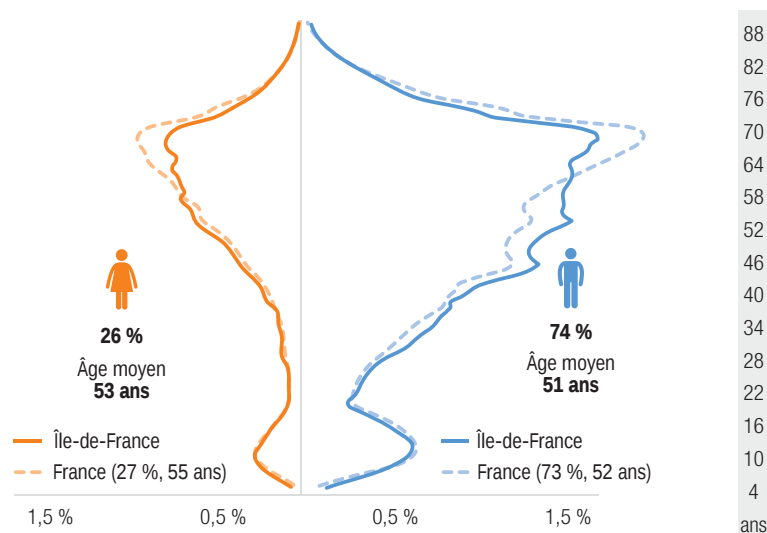
Une baisse des effectifs après des décennies de croissance

Depuis la création de la Fédération en 1912, le nombre de licenciés n'a cessé d'augmenter, avec notamment une croissance exceptionnelle depuis les années 1980. Celle-ci s'explique par la mise en service de nombreuses infrastructures entre 1985 et 1995. En 1980, la France comptait environ 40 000 golfeurs licenciés. Trente ans plus tard, elle en compte dix fois plus. Le pic de licences a été atteint en 2012 (422 000 licences). Depuis, les effectifs ont légèrement diminué (410 000 licences en 2017). Cette baisse de la pratique s'observe aussi dans le reste du monde, notamment aux États-Unis.

En Île-de-France, la croissance a été soutenue jusqu'en 2004 (19 000 licences au milieu des années 80, 102 000 20 ans plus tard). Le nombre de licences a continué à augmenter faiblement jusqu'à 106 000 en 2011. Depuis, les effectifs sont en baisse (94 000 licences en 2017). Le développement plus soutenu du golf dans le reste du pays a diminué mécaniquement

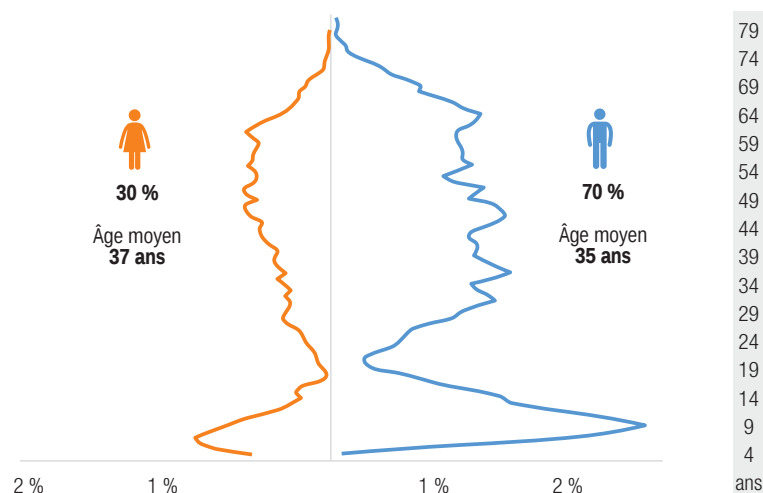


Pyramide des âges des licenciés en Île-de-France et en France



Source : FFGolf, saison 2017-2018 ; © IRDS 2018

Pyramide des âges des nouveaux entrants



Source : FFGolf, saison 2017-2018 ; © IRDS 2018

le poids du golf francilien : 45 % des licenciés de golf résidaient dans la région en 1985, contre 25 % aujourd'hui.

La baisse touche pratiquement toutes les catégories de licenciés. Elle concerne plus particulièrement la tranche des 20-40 ans (- 42 % entre 2007 et 2017, contre - 8 % pour l'ensemble), les Parisiens (- 23 %), les moins bons joueurs (- 20 % pour les index > 40), les licenciés indépendants (- 18 % pour une licence prise au guichet du club ou directement auprès de la Fédération) et les femmes (- 13 %). Toutefois, certaines catégories ont vu leurs effectifs augmenter : les 70 ans et plus (+ 86 %), les moins de 11 ans (+ 48 %), les abonnés qui ne prennent pas d'adhésion à l'association sportive (+ 35 %), les meilleurs licenciés (+ 23 % pour les index < 10). La baisse des effectifs n'est pas homogène pour l'ensemble des clubs. Certains ont divisé par deux leurs effectifs en dix ans. D'autres les ont multipliés par deux.

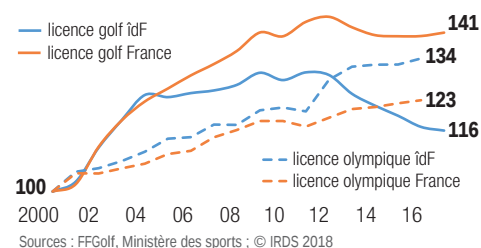
Des licenciés plutôt fidèles

En 2017, 17 % des licenciés franciliens n'ont pas renouvelé leur adhésion. Cela représente environ 16 000 golfeurs. Ces départs sont compensés pour moitié par des nouveaux arrivants, et pour moitié par des retours à la pratique après une interruption. Ce taux d'abandon est identique dans le reste de la France. Comparativement à d'autres disciplines, ce taux est bas (30 % au tennis, 35 % en escrime, 40 % au judo...). De plus, il a tendance à baisser (- 8 % en quatre ans). Certaines catégories de la population sont plus touchées que d'autres par les abandons : les 15-29 ans (30 % de taux d'abandon), les moins expérimentés (29 % des golfeurs ayant 2 ans et moins d'ancienneté), et les joueurs de faible niveau (28 % des index > 53). On retrouve ces mêmes populations à risque dans les autres disciplines (jeunes adultes, novices). Le coût de la pratique augmente avec l'âge et peut devenir un frein pour les 15-29 ans. Cette classe d'âge manque de temps pour continuer à s'impliquer régulièrement dans la discipline (études, entrée dans la vie active, premier enfant). La compétition devient plus exigeante en termes de temps, mais aussi de niveau. L'enquête de l'IRDS⁽⁷⁾, montre que les principaux freins à la pratique des 15-29 ans sont : le manque de temps (76 % des 15-29 ans qui ont une pratique occasionnelle), des horaires qui ne conviennent pas (42 %) et des activités qui entrent en concurrence (37 %).

On peut supposer que les personnes qui ne reprennent pas de licence n'arrêtent pas tous leur pratique. Pour partie, ils se sont initiés et ont progressé au golf grâce à la licence. Aujourd'hui, par manque de temps, ils ne fréquentent les terrains que quelques fois par an. Il leur revient alors moins cher de passer par des green fees.

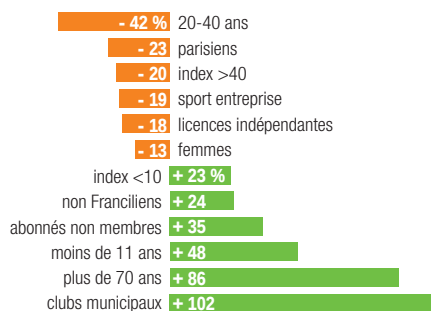
(7) Enquête de l'IRDS sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF).

Évolution des licences depuis 2000 (base 100)



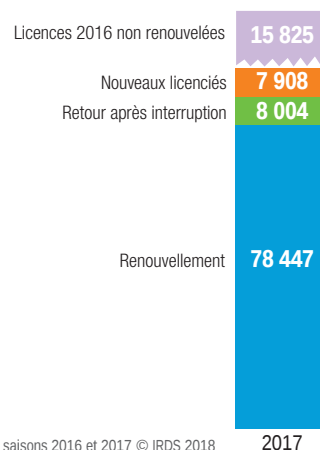
Lecture : pour 100 licences de golf en 2000, l'Île-de-France en compte 116 en 2017, la France 141

Principales évolutions (en %) selon le profil des licenciés entre 2007 et 2017



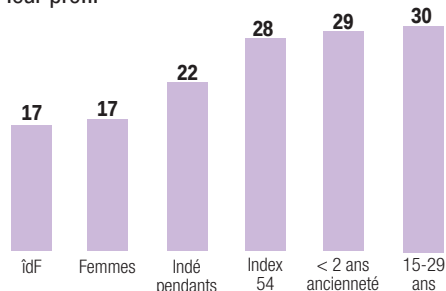
Source : FFGolf 2017, © IRDS 2018

La structure des licenciés 2017



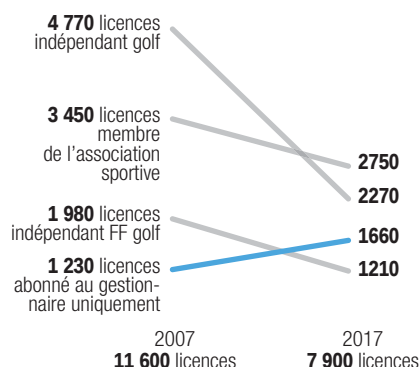
Source : FFGolf, saisons 2016 et 2017 © IRDS 2018

Taux d'abandon (%) des licenciés de golf selon leur profil



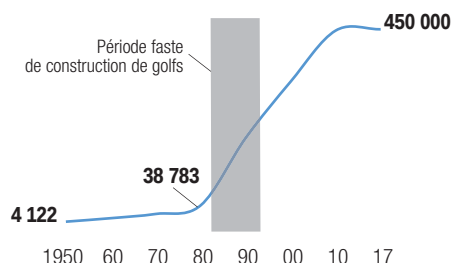
Source : FFGolf, saisons 2015 et 2016 ; © IRDS 2018

Les nouveaux licenciés selon le type de licences en 2007 et 2017



Source : FFGolf 2017 ; © IRDS 2018

Évolution du nombre de licences de golfs en France depuis 1950



Source : FFGolf 2017 ; © IRDS 2018

À la rencontre de nouveaux publics

De quels leviers la Fédération dispose-t-elle pour relancer la croissance des effectifs ? Diminuer le taux d'abandon est une piste, mais déjà faible au golf, et il a déjà tendance à baisser. Autre approche : transformer les pratiquants en licenciés. Le défi est de créer l'envie de reprendre une licence, en proposant de nouveaux services et avantages, des animations, ou des compétitions adaptées à leur niveau par exemple. Les chiffres franciliens sont plutôt encourageants : entre 2007 et 2017, le nombre de retours à la pratique a augmenté de 6 %. L'ouverture à de nouveaux publics constitue un troisième axe de développement : en dix ans, les créations de licence ont diminué de 32 % en Île-de-France. Le nombre de nouveaux golfeurs prenant leur licence au guichet du club a baissé de moitié. Seul l'effectif des nouveaux joueurs qui s'abonnent au gestionnaire sans être membre de l'association sportive a augmenté (+35 %). Il paraît important de continuer à suivre ces évolutions et d'en comprendre les raisons.

Le pass carte verte rénové

Son obtention quasi obligatoire pour pratiquer est considérée par certains gestionnaires de golf comme un frein au développement de la pratique. La Fédération a décidé de faciliter ses conditions d'obtention. Auparavant, il était nécessaire de suivre un enseignement sur plusieurs mois en continu, un apprentissage adapté à un public résidant à proximité d'un équipement et disposant d'assez de temps. Aujourd'hui, les clubs proposent une nouvelle formule : trois stages intensifs d'une semaine, qui peuvent être fractionnés dans le temps et effectués à différents endroits. Autre simplification : les personnes dont le niveau a déjà été reconnu par le passé ou à l'étranger ne doivent pas se soumettre à cette phase d'apprentissage. Subsiste quand même un test de régularisation permettant de valider les acquis.

La multiplication des golfs dans les années 80 et des modes de gestion plus ouverts ont permis le développement de la pratique

Diversifier la typologie des structures

Jusqu'à récemment, la mise en service de nouvelles structures golifiques garantissait la croissance du nombre de licenciés. Cette première vague de démocratisation de la pratique touche à sa fin. Pour assurer la relève, un second souffle est nécessaire. La Fédération entend continuer à lancer de nouveaux équipements et à diversifier leur typologie. Elle compte sur la création de petites structures (plus proches, moins chères, moins chronophages et plus faciles pour les débutants) pour séduire et capter un public jeune, féminin, urbain, de classe moyenne encore peu impliqué dans la discipline. C'est un processus long : plusieurs années s'écoulent entre un projet initial et l'ouverture d'une installation. À ce jour, les petites structures accueillent 5 % des licenciés franciliens, autant de femmes qu'ailleurs, mais plus de jeunes et de débutants. Elles affichent



un taux élevé de turnover, car les joueurs qui s'y forment se dirigent ensuite vers des structures plus grandes : 21 % des golfeurs formés dans un golf compact en 2016 n'y sont plus rattachés en 2017. Ils ont incorporé un grand golf (11 %), ont pris une licence indépendante (8 %) ou ont adhéré à une association sportive sans terrain (2 %).

Rajeunir la population

Comparée à celle de 2007, la pyramide des âges des licenciés franciliens de 2017 indique un vieillissement de la population. Le pic de licences, situé à 60 ans en 2007, est passé à 69 ans dix ans plus tard. Ce phénomène s'observe chez les femmes comme chez les hommes.

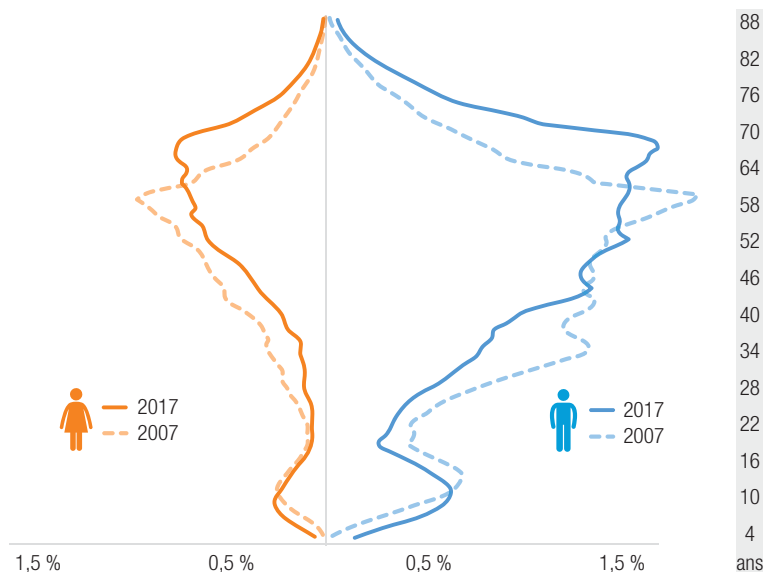
Les clubs sont encouragés à proposer des parcours adaptés aux plus jeunes, qui constituent un fort potentiel de développement. Les parcours, devenus plus accessibles, offrent plus de plaisir de jeu⁽⁸⁾. Une labellisation des écoles de golf, initiée en 2013, garantit un certain niveau de structuration des établissements et la qualité de l'accueil des enfants. Dans la région, dix-sept écoles ont été labellisées, d'autres sont en cours de labellisation.

Le golf s'introduit également dans l'éducation nationale, à travers deux outils spécifiques. « Mon carnet de golf » est un outil pédagogique transdisciplinaire qui permet de découvrir cette discipline sportive de manière ludique et originale à travers les matières scolaires : français, éducation physique et sportive, mathématiques, histoire, géographie, anglais...). En 2017, mille classes,

(8) Fin 2017, plus de 300 clubs en France ont installé ces parcours adaptés qui consistent à rapprocher la zone de départ du trou.

(9) Union sportive de l'enseignement du premier degré, Union nationale du sport scolaire et Union générale sportive de l'enseignement libre.

Pyramide des âges des licenciés en 2007 et en 2017



Le golf version street

À l'image d'autres sports pratiqués dans la rue dans un esprit plus libre et souvent revendicatif (BMX street, street fishing, street hockey, bike polo...), le street golf s'est développé en France au cours des années 2000. Cette pratique répond à l'éloignement des parcours traditionnels, au coût trop élevé de la pratique et à la volonté d'échapper au cadre plus stricte des clubs de golf. Le street golf n'a pas de règles. On y joue en bas de chez soi, dans la rue, le mobilier urbain servant d'obstacles. Le but est d'atteindre une cible en réalisant le moins de coups possibles. Le matériel est le même : des clubs et une balle semi-rigide. La discipline a une image plus « fun » et décontractée que le golf classique : parcours et tenue vestimentaire libres, horaires indifférents, ambiance musicale. Elle attire les jeunes, et aussi bien les pratiquants de golf traditionnels que les débutants. Un championnat de France existe depuis 2011.

représentant 30 000 élèves, l'ont utilisé en France. Le livret Le p'tit golf à l'école permet de se familiariser avec la petite balle blanche en utilisant un matériel adapté. Après avoir découvert l'activité au sein de leur établissement, les enfants sont accueillis dans un club lors d'une journée extra-scolaire pour jouer dans de véritables installations golfeuses. La FFGolf a par ailleurs signé des conventions avec les fédérations de sport scolaire (USEP, UNSS et UGSEL⁽⁹⁾) pour encourager la pratique périscolaire du golf. Des formations sont organisées auprès des professeurs d'EPS et du matériel est mis à disposition. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, 409 élèves ont pratiqué le golf dans le cadre de l'UNSS, dont la moitié appartenait à l'académie de Versailles. À l'UGSEL, une quarantaine d'élèves participent aux compétitions.

Toutes ces initiatives semblent exercer un effet positif sur la pratique des plus jeunes : entre 2007 et 2017, la part des moins de 11 ans a augmenté de 48 %. Le défi consiste à conserver ce vivier avec l'avancée en âge. Le golf reste peu développé en milieu universitaire, malgré sa présence parmi les disciplines proposées par le Service universitaire des activités physiques ou sportives (Suaps) et la possibilité de pratiquer en compétition au sein de la Fédération du sport universitaire (FFSU). Depuis 2004, une convention lie la Fédération de golf et la FFSU. Des accords passés entre les universités et les clubs donnent aux étudiants des accès privilégiés aux parcours. En Île-de-France, la compétition réunit une douzaine de golfeurs. Les raisons invoquées pour expliquer cette faible participation sont multiples : l'éloignement des structures, les difficultés pour les étudiants de se libérer pour la compétition, l'obligation de prendre deux licences (FFSU et FFGolf), le manque de



visibilité du sport de compétition dans l'enseignement supérieur, et l'absence de convention entre la ligue Île-de-France de golf et la ligue du sport universitaire.

Féminiser la pratique

Les femmes sont peu représentées dans le milieu du golf, que ce soit chez les licenciés (27%) ou dans les instances dirigeantes (environ 32% des membres des comités directeurs à l'échelon national, régional ou départemental⁽¹⁰⁾). Dans la région, la part des licences féminines a baissé au cours des dernières décennies : elle est passée de 32% en 1990 à 26% aujourd'hui. Le phénomène s'est accéléré entre 2007 et 2017 (baisse de 13% en Île-de-France, alors que le niveau est resté stable dans le reste du pays).

Il est probable, pourtant, que le réservoir de nouveaux licenciés se trouve dans cette catégorie de la population. Certaines disciplines, y compris les plus masculines, ciblent leurs actions sur ce nouveau public : la part des femmes dans le football, par exemple, est passée de 2 à 6% en dix ans. Le golf dispose de nombreux atouts pour attirer les femmes. Sport de plein air qui se pratique à tout âge, il peut répondre aux attentes de loisirs, santé, et de nature des sportives.

Le principal obstacle à la pratique des femmes est le manque de temps. Le succès des salles privées de fitness en témoigne : une offre de proximité avec des horaires d'ouverture élargies et des séances courtes (30-45 minutes), auxquelles elles peuvent accéder où, et quand elles le souhaitent, à leur rythme. Les golfs n'ont pas la même flexibilité. Les petites structures peuvent répondre, en partie, à ces contraintes de temps, même si elles n'ont pas encore

trouvé leur public féminin pour le moment (27%). Un service innovant (eGull Pay) permet, depuis avril 2017, de payer au nombre de trous joués. En termes d'animation, une filière de compétition moins chronophage et moins sélective (tournoi loisir) pourrait également séduire les femmes, comme les hommes.

Si les golfs pratiquent souvent une politique tarifaire avantageuse pour les couples et les familles, ils pourraient encore étoffer leurs services à destination des parents. Sachant que 84% des enfants sportifs réguliers sont accompagnés au sport par l'un de leurs parents et que 43% des mères accompagnatrices se disent intéressées par une offre sportive en simultanée⁽¹¹⁾, il serait judicieux de leur proposer une formule de pratiques concomitantes.

Développer le handigolf

La commission handigolf, créée en 2004, regroupe de nombreux acteurs (fédérations handisport et sport adapté, l'association Handigolf⁽¹²⁾, élus et membres permanents de la FFGolf...). La pratique concerne essentiellement le handicap moteur. Pour le sport adapté, il s'agit plus de sessions de découverte. Les ligues régionales mènent aussi des actions dans ce domaine.

En Île-de-France, quatorze structures affiliées à la FFGolf sont en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. Onze en accueillent effectivement. En France, vingt-cinq écoles handigolf proposent des cours réguliers et un accès à la compétition. Trois sont en projet en Île-de-France : au Golf National, au Stade Français, et à Saint-Aubin. Au niveau national, des sessions découvertes sont

(10) Source : Panorama sur les plans de féminisation des fédérations sportives, ministère de la Ville, de la jeunesse et des Sports, 2016.

(11) « La pratique sportive en Île-de-France, sept ans avant les Jeux », Dossier de l'IRDS, n° 37, décembre 2017.

(12) Association créée en 1993 qui a pour objectif la réinsertion de personnes handicapées dans la société à travers le golf. Elle développe des écoles de golf pour les personnes handicapées en partenariat avec les clubs, elle sensibilise les clubs sur l'accessibilité des personnes handicapées, améliore l'enseignement pour intégrer les spécificités propres à chaque handicap, organise des rencontres amicales et sportives entre personnes valides et handicapées... Elle compte plus de 40 membres actifs en Île-de-France.

**En France,
23 circuits
de golfs sont
des destinations
touristiques,
aucun ne se situe
en Île-de-France**

proposées par une vingtaine de clubs, dont quatre franciliens : Cergy, Marolles-en-Brie, Parc du Tremblay, et Ozoir-la-Ferrière. Ce dernier vient de signer une convention avec Handigolf France pour une opération régulière. Des partenariats sont noués avec les établissements pour personnes handicapées (centres de rééducation, foyers de vie, instituts médico-éducatifs...), proposant des journées de découverte à l'aide de structures gonflables et autres matériels adaptés.

Le haut niveau se structure petit à petit. Il existe un circuit français d'épreuves handigolf, et un circuit européen. Un classement mondial devrait bientôt remplacer les classements par continent. La France fait partie des meilleures nations. Elle a notamment été quatre fois championne d'Europe, par équipe en 2013 et 2017 et en individuel en 2014 et 2016. L'objectif est l'admission du handigolf aux Jeux Paralympiques de 2024, qui offrirait une exposition médiatique de choix à la discipline. Un dossier de candidature a été déposé par la Fédération internationale de golf (IGF).

Si le manque d'équipements adaptés⁽¹³⁾ (fauteuils, clubs de golf, voiturettes...), l'organisation des déplacements, le manque de communication et la formation des encadrants freinent encore le développement de la pratique, la situation évolue positivement. Par exemple, le diplôme délivré par le ministère des Sports permettant d'exercer le métier d'enseignant de golf intègre depuis peu des contenus sur les personnes en situation de handicap. Depuis 2018, la FFGolf et la Fédération handisport ont mis en place un certificat de qualification handisport mention « handigolf » destiné aux enseignants souhaitant se former aux spécificités de ce public.



EDGA

Handigolf, golf de Quinta do Lago-Portugal

(13) Depuis peu, un fauteuil électrique de jeu appelé « paragolfeur » est disponible au Golf National pour les personnes à mobilité réduite. L'association handigolf, propriétaire du paragolfeur, a pu l'acquérir grâce à un partenariat avec Bouygues Construction.

Attirer le tourisme golfique

La Fédération veut profiter du rayonnement de la Ryder Cup pour montrer que la France est une destination de choix sur la carte mondiale du tourisme golfique. Dans cette intention, elle s'est associée à Atout France, agence chargée de promouvoir le tourisme français à l'étranger. Une commission tourisme a été mise en place. Elle a pour missions d'identifier les golfs « touristiques » en France, de concevoir un guide pratique permettant d'initier une démarche touristique, et de créer un baromètre de l'activité touristique. Le touriste golfeur aime découvrir plusieurs parcours pendant son séjour, si possible reconnus, beaux, variés et dans un périmètre limité. On parle alors de « destination golfique ». La France recense vingt-trois circuits de ce type, mais aucun en Île-de-France. Si la région compte treize golfs avec une offre hôtelière (3 et 4 étoiles), le grand nombre de golfs associatifs et la diversité des chaînes commerciales rendent une collaboration éventuelle difficile avec les golfs voisins. Or pour être reconnue « destination golfique », il faut établir des partenariats afin de garantir une offre variée.

Un sport onéreux : vrai ou faux ?

Le golf a la réputation d'être un sport onéreux, bien que les exploitants multiplient les offres pour tenter de casser cette image (initiations gratuites, journées portes ouvertes, tarifs réduits...). En réalité, le coût de la pratique varie fortement en fonction de différents critères : le profil du joueur (jeunes, adultes), son mode de pratique (régulière ou occasionnelle, nomade ou sédentaire, compétitive ou loisir), le type de parcours (grand golf, petite structure, practice) et le mode d'exploitation du golf (chaîne commerciale, association sportive...). Les exploitants doivent faire face à des charges d'entretien et de fonctionnement considérables, qui rendent ce sport moins accessible que d'autres. Les frais de personnel constituent le principal poste de dépenses : en moyenne, un golf francilien compte quatorze salariés : entretien du terrain, enseignement, accueil du client et vente de consommables, gestion administrative, financière et commerciale, management.

Les écoles de golf accueillent les enfants de 4 à 18 ans. Les tarifs débutent autour de 200 à 300 euros pour les plus jeunes, à raison d'un cours par semaine. Avec l'âge et le niveau du joueur, le coût de la pratique augmente plus que dans d'autres sports.

Pour avoir accès aux parcours, le joueur occasionnel utilisera des pass à la journée (green fees). Le joueur régulier, lui, prendra un abonnement annuel auprès du gestionnaire et paiera une cotisation et une licence



s'il souhaite faire partie de l'association sportive et participer aux compétitions. Le montant de la cotisation est variable, mais généralement inférieur à 50 euros. Le coût de la licence évolue avec l'âge du golfeur : de 16 euros pour les moins de 13 ans à 54 euros pour les plus de 25 ans.

En Île-de-France, dans une petite structure, le green fee varie entre 15 et 20 euros, selon la saison et le jour de la semaine. L'abonnement annuel moyen s'élève à 530 € pour un adulte et à 290 € pour les moins de 18 ans. Dans un golf de 18 trous, les coûts sont plus élevés. En moyenne, le green fee varie entre 46 et 68 € et l'abonnement monte à 1 950 euros pour un adulte et 400 € pour un jeune. Entre l'abonnement le moins cher et le plus cher, les prix peuvent être multipliés par quatre ou cinq. Certains golfs privés associatifs pratiquent des tarifs beaucoup plus élevés (4 000 € et plus pour un abonnement adulte). À l'inverse, des golfs commerciaux proposent des montants plus accessibles (moins de 1 000 €).

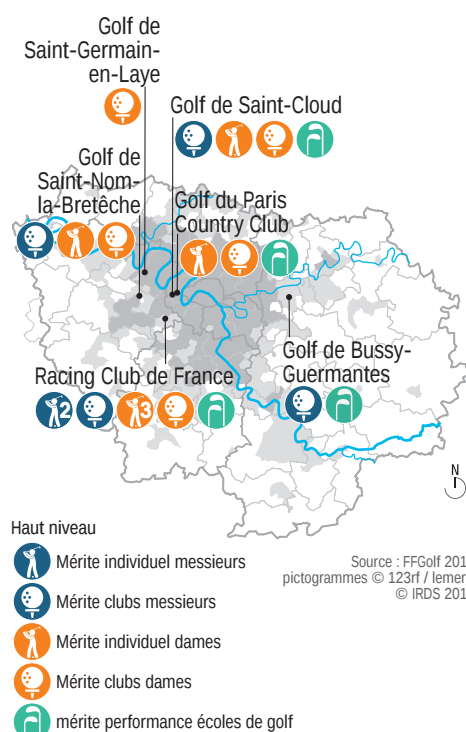
À cela s'ajoute le coût du matériel même s'il est possible d'acquérir un équipement de base pour 200 euros.

Si la pratique occasionnelle s'avère accessible financièrement, la pratique régulière demande un investissement plus conséquent, qui freine le développement de la pratique licenciée.

Le haut niveau francilien excellent en amateur en progression dans le professionnel

En 2018, 162 golfeurs sont inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau en France. L'Île-de-France en recense 51, dont 43 % sont des femmes. La région accueille deux pôles France féminins et un pôle espoir

Représentation de l'Île-de-France dans les Top 10 nationaux amateurs 2017, selon la catégorie, et localisation des clubs (Mérites)



Les exploitants de golfs font face à des coûts de gestion importants qui se répercutent en partie sur le coût de la pratique

mixte au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Crepes) de Châtenay-Malabry, où ils bénéficient des infrastructures de suivi médical et de préparation physique. Le Creps abrite également une aire d'entraînement de golf (wedging zone), mais, le plus souvent, les joueurs s'entraînent au Golf National.

Les grandes compétitions se déroulent sur 18 trous. Il faut distinguer le golf amateur du golf professionnel. En amateur, l'Île-de-France fait partie des meilleures régions, notamment chez les femmes : cinq équipes franciliennes figurent parmi le top 10 des clubs féminins, une réussite qui s'explique sans doute par la présence des pôles France girls et dames sur le territoire. Chez les jeunes, quatre équipes franciliennes sont aux premières places des écoles de club sur le plan sportif. Du côté des entreprises, la région arrive

également en tête avec sept équipes dans le top 10. En individuel, la région compte respectivement 6 joueuses et 2 joueurs dans les tops 10 nationaux dames et messieurs. Une Francilienne est dans le top 50 mondial des joueuses amateurs.

Pour participer aux tournois internationaux, les golfeurs bénéficient d'aides financières de leur club, de la ligue et de la Fédération. Depuis 1927, le golf de Fontainebleau accueille un rendez-vous majeur de la saison amateur, la Coupe Mouchy (premier Grand Prix de France). En 2018, le Paris Legends Championship, étape du circuit senior européen, se déroulera au Racing Club de France-La Boulie, à Versailles.

Au niveau professionnel international, la compétition s'organise autour de grands tournois, dits majeurs, et de six circuits professionnels hommes et femmes. La région accueille le plus ancien (1906) et le plus important tournoi de golf d'Europe continentale, le HNA Open de France, qui constitue une étape du circuit professionnel européen. Depuis 2017, l'arrivée du sponsor HNA a permis à l'Open de France d'intégrer les Rolex series, des tournois de golfs qui offrent un minimum de 7 millions de dollars de dotation. L'objectif est d'attirer les meilleurs golfeurs, qui préfèrent souvent jouer les tournois américains, mieux dotés financièrement. Le tournoi se joue au Golf National sur les greens de l'Albatros. Un Français figure parmi les 50 meilleurs joueurs de golf professionnels⁽¹⁴⁾. La Fédération souhaiterait installer durablement des joueuses et des joueurs dans le top 30 mondial.

La Ryder Cup, une épreuve phare dans le milieu du golf

La Ryder Cup est une compétition de golf par équipe opposant, tous les deux ans, l'Europe aux États-Unis. Les douze meilleurs joueurs américains affrontent les douze meilleurs joueurs européens. À l'origine



D. Maunoury/AU 10F

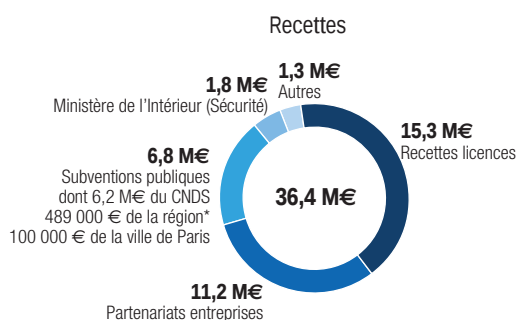
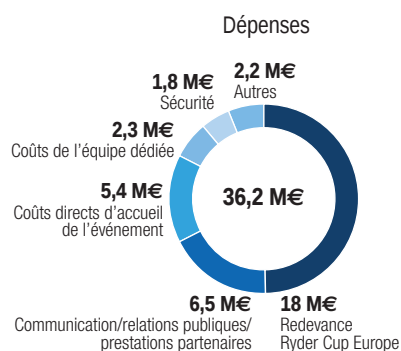
Golf de l'île de loisirs de Bois le Roi.

(1927), les États-Unis étaient opposés à la Grande-Bretagne, puis à la Grande-Bretagne et l'Irlande (1973) et enfin à l'Europe entière (1979). Du 25 au 30 septembre 2018, pour sa 42e édition, l'épreuve phare du golf mondial se déroulera pour la première fois en France, sur le green de l'Albatros, au Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il s'agit du troisième événement sportif le plus médiatisé au monde, après le Mondial de football et les Jeux Olympiques : des milliers de journalistes relateront la compétition, qui sera diffusée dans plus de 150 pays. Durant ces quelques jours, la planète golf aura les yeux rivés sur Saint-Quentin-en-Yvelines. Les guichets afficheront complet. Toutes les places ont été vendues, à raison de 45 à 199 euros la journée, selon les épreuves. 250 000 spectateurs sont attendus, dont 40 % de licenciés français.

La Ryder Cup Europe Limited gère la billetterie et engrange l'intégralité des recettes : billets, droits de retransmission, droits marketings et droits commerciaux (produits dérivés). La Fédération

Budget Ryder Cup



* 200 000 € dans le cadre du dispositif de soutien aux événements sportifs en ÎdF et 289 000 € relatifs à la promotion et au développement de la pratique du golf

française de golf (FFGolf) lui verse, par ailleurs, une redevance de 18 millions d'euros.

Pour la FFGolf, cette redevance représente le premier poste de dépense d'une enveloppe globale de 36 millions d'euros, hors travaux du Golf National. Viennent ensuite la communication, les relations publiques et prestations partenaires (6,5 millions d'euros), puis les coûts liés à l'accueil de l'événement (5,4 millions d'euros), c'est-à-dire l'hébergement, le transport, les volontaires, les cérémonies, la gestion des déchets...

Au vu des sommes engagées, la Fédération a consulté les clubs avant de candidater : 93 % se sont déclarés favorables et 83 % ont approuvé l'augmentation de 3 euros de la licence sur la période 2010-2022 destinée à couvrir une partie des frais (15 millions d'euros environ). Les autres recettes viennent notamment des partenariats d'entreprises (11,2 millions d'euros). La Fédération a monté un club des partenaires composé de seize grandes entreprises. Contre un ticket d'entrée annuel à 150 000 euros, elles bénéficient de nombreux avantages (droits prioritaires sur l'achat de prestations V.I.P. à destination de clients ou d'invités privilégiés, green fees pour jouer sur le parcours de l'Albatros, invitations pour le HNA Open de France, visibilité sur le site internet...). Elle a également mis en place le Club 2018 pour les petites et moyennes entreprises (ticket annuel de 10 000

euros, 35 partenaires à ce jour). Enfin, les subventions publiques s'élèvent à 6,5 millions d'euros.

Les retombées espérées sont multiples : faire connaître la discipline, augmenter le nombre de licenciés, améliorer l'offre en équipement, développer le tourisme golfique.

Différentes actions pédagogiques et de communication ont été mises en place, en amont, pour accompagner l'événement : dans les écoles (Mon carnet de Golf), au sein des villes de la Casqy (un village ambulant), dans les golfs de France (journées d'initiation gratuites). Le plan national « 100 petites structures en 10 ans » entend également accélérer la démocratisation du golf en diversifiant la configuration des lieux de pratique.

Au cours de la compétition, d'autres actions sont prévues. Un village d'animation accueillera le public sur le parvis de l'hôtel de ville à Paris. Afin de mettre en avant la richesse culturelle et le patrimoine du pays, la Fédération donne la possibilité de réserver des lieux d'exception pour organiser des événements de relations publiques : le château de Versailles, les yachts de Paris, le musée Rodin et le musée des Arts décoratifs.

**250 000
spectateurs
sont attendus
à la Ryder Cup dont
40 % de licenciés**



En conclusion : un nouveau public à conquérir

Après des décennies de croissance, le nombre de licenciés de golf semble stagner. Pour trouver un nouvel élan, la Fédération s'emploie à diversifier l'offre et les conditions de jeu, notamment en rapprochant le golf des villes, tout en valorisant l'image de la discipline, quitte à bousculer les idées reçues. L'enjeu reste de limiter le plus possible les obstacles à la pratique et de proposer une politique sportive innovante, qui s'adresse à tous les publics (initiation, performance, loisirs). L'organisation de la Ryder Cup en 2018, puis surtout des Jeux Olympiques de 2024 apportera un éclairage unique sur la discipline auprès des Franciliens. Comme tout événement sportif de grande envergure, ils pourraient attirer des flux de nouveaux licenciés. L'effet de séduction et l'actualité passés, il s'agira de fidéliser ces nouveaux publics par des services appropriés. ■



Golf de l'île de loisirs de Bois le Roi

REMERCIEMENTS

Ce dossier a pu être réalisé grâce au soutien et à la collaboration des membres du comité de pilotage :
Didier Olivard – Ligue de golf de Paris ;
Frédéric Sempeski – Ligue de golf d'Île-de-France ; Julien Benoit – Fédération française de golf ; Gaétane Claveau – Région Île-de-France ; Christèle Gautier – DRJSCS ; Michel Jomin et Evelyne Ciriégi – CROSIF ;
Nadine Ursulet – CESER.

Ce dossier est consultable sur notre site internet www.irds-idf.fr